

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

---

**Sainte-Irène, le 4 février 2020**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 3<sup>e</sup> jour de février 2020 à 19h30 au centre municipal et communautaire située au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène. Sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon, maire :

Sont présent(e)s :

M. Sébastien Lévesque, conseiller :	Siège # 1
Mme Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M. Tommy Turgeon, conseiller :	Siège # 3
Mme. Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Est absente :

Mme Karine Deschesnes, conseillère : Siège # 5

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

---

**20-02-2020 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par le maire Jérémie Gagnon, madame Sophie Bouchard, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

**21-02-2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Tommy Turgeon, appuyé par Mme Nancy Lizotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 janvier 2020;
4. Période de questions
5. Présentation des comptes
6. Lecture de la correspondance
7. Rapport du maire et des comités
8. Vente d'une remorque (trailer) située dans le camp des bûcherons
9. Cessation d'emploi de la directrice générale/secrétaire-trésorière
10. Déclaration de T4 – 2018
11. Offre de service par la MRC de la Matapédia – Détection de fuites sur le réseau d'aqueduc
12. Divers :
  - a) Autorisation d'embauche de la directrice générale;
  - b) Demande de commandite semaine de relâche 2020 – Parc régional de Val-d'Irène;
  - c) Autorisation prélèvement de l'eau - Ruisseau Pearson.
13. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**22-02-2020**     **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 janvier 2020**

Il est proposé par M. Tommy Turgeon, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du lundi 13 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Une période de questions et de commentaires est accordée pour les citoyennes et les citoyens qui désirent obtenir plus d'information sur un sujet qui n'est pas prévu à l'ordre du jour.

M. Jérémie Gagnon fait une mise au point pour donner suite à la rencontre avec Mme Nancy Lévesque, responsable du réseau de distribution de l'eau potable, sur le sujet du puits desservant les citoyens du secteur Val-d'Irène.

**23-02-2020**     **Présentation des comptes**

Il est proposé par Mme Sarah-Maude Dubé, appuyé par M. Tommy Turgeon, d'approuver les comptes du mois au montant de 82 632.67\$. La liste des comptes est jointe en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Lecture de la correspondance**

M. Jérémie Gagnon mentionne une correspondance en provenance de la MRC de La Matapédia reçue le 9 janvier dernier. Celle-ci porte sur l'acquisition d'équipement dans le but de détecter les fuites d'eau présente dans les réseaux de distribution d'eau potable.

**Rapport du maire et des comités**

**24-02-2020**     **Vente d'une remorque (trailer) située dans le camp des bûcherons**

Considérant qu'     il y a une remorque (trailer) située dans le camp des bûcherons d'une grosseur d'environ 4x6x5 et que la municipalité de l'a pas utilisée depuis longtemps;

Il est proposé par Mme Sarah-Maude Dubé, appuyé par M. Tommy Turgeon et de publier un avis pour procéder à la vente aux enchères de ladite remorque qui débutera à 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**25-02-2020**     **Cessation d'emploi de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

Avant la fin de sa période de probation de 3 mois consécutifs, il fut convenu que la nouvelle directrice générale ne pouvait accomplir les tâches requises de façon satisfaisante pour ce poste et que pour cette

raison, l'emploi de Madame Émilie Thériault prendra fin le vendredi 24 janvier 2020.

Il est proposé par Mme Nancy Lizotte, appuyé par M. Tommy Turgeon de procéder à la cessation d'emploi de Madame Émilie Thériault en date du 24 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**26-02-2020 Déclaration T4 – 2018**

À la suite de la visite de Mme Karine Barrette de la firme Mallette, il a été découvert que les relevés T4 2018 des employés et des élus n'ont pas bien été complétés, soit avec des taux erronés étant donné que la directrice générale de l'époque l'a fait par elle-même et qu'elle n'a pas demandé d'aide du comptable ce qui fait que les rapports d'impôts 2018. L'impact serait vraiment différent selon les situations personnelles de chacun donc il est difficile pour Mme Barrette d'établir l'impact réel de chacun.

Par conséquent, la municipalité est tenue de faire des rapports amendés pour tous ceux touchés, soit par la Directrice générale ou par la firme comptable Mallette.

Il est proposé par Mme Nancy Lizotte, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé de faire amender les déclarations T4 2018 par madame Sophie Bouchard si la procédure est facile à exécuter. Dans le cas contraire, la firme comptable Mallette sera mandatée pour corriger la situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**27-02-2020 Offre de service par la MRC de la Matapédia – Détection de fuites sur le réseau d'aqueduc**

Pour donner suite à l'achat regroupé d'un équipement de détection de fuites par l'ensemble des municipalités de la MRC, ceux-ci nous font parvenir une estimation de leurs honoraires professionnels pour effectuer la détection de fuites sur le réseau d'aqueduc. La MRC estime qu'il est possible d'inspecter environ 2km, de conduites linéaires d'aqueduc par jour de travail (7heures). Sur cette base, voici leur proposition d'honoraires :

- Recherche d'information sur le réseau	<b>250,00 \$</b>
- Écoute sur le terrain	<b>450,00 \$</b>
- Recherche de fuites lors d'une détection	
	<b>À tarif horaire (62,90 \$/heures)</b>

TOTAL : **700,00 \$**

Prendre note que les honoraires de la MRC sont non taxables et qu'aucuns frais de déplacement ni de repas ne seront chargés aux municipalités.

Il est donc proposé par Mme Sarah-Maude Dubé, appuyé par M. Sébastien Lévesque d'accepter l'offre de service de détections de fuites sur le réseau d'aqueduc par la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**28-02-2020**      **Autorisation d'embauche de la directrice générale**

Considérant que            le poste à la direction municipal est vacant depuis le 24 janvier 2020;

Il est proposé par Mme Sarah-Maude Dubé, appuyé par M. Sébastien Lévesque d'engager, de manière permanente, madame Sophie Bouchard à titre de directrice générale pour la municipalité de Sainte-Irène, et ce, à compter du 10 février 2020.

Le conseil lui autorise à agir pour, au nom et comme signataire au compte de la municipalité de Saint-Irène pour toutes les organisations suivantes :

- Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia;
- ClicSécur – Entreprises (Revenu Québec);
- Registraire des entreprises du Québec;
- Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;
- PG Solutions;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Association des Directeurs Municipaux du Québec;
- MRC de La Matapédia;
- Fédération québécoise des municipalités;
- L'Union des municipalités du Québec;
- SADC de la Matapédia.

Les conditions de travail en vigueur selon le contrat de travail de madame Bouchard s'appliqueront dès son entrée en fonction pour la catégorie d'emploi à la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**29-02-2020**      **Demande de commandite semaine de relâche 2020 - Parc régional de Val-d'Irène**

Il est proposé par M. Nelson Thériault, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé, d'autoriser une commandite à la station de ski Val-d'Irène au montant de 300,00\$ pour encourager les activités offertes durant la semaine de relâche 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**30-02-2020**      **Autorisation de prélèvement de l'eau – Ruisseau Pearson**

Considérant que            le niveau d'eau présent dans le puits desservant plusieurs foyers dans le secteur Val-d'Irène semble trop bas occasionnant une problématique sur la pression en plus de transporter une quantité trop importante d'air dans l'ensemble du réseau de distribution d'eau potable;

Considérant que            cette défaillance crée de nombreux inconvénients quant à l'utilisation journalière des usagers du réseau de distribution d'eau potable;

Considérant qu' à long terme cette situation risque grandement d'occasionner des bris au niveau du réseau de distribution de l'eau potable;

Considérant que le ruisseau Pearson se situe tout près du secteur Val-d'Irène et qu'il pourrait, de façon temporaire, desservir ce secteur le temps que la municipalité résout la problématique présente dans le réseau;

Il est proposé par Mme Nancy Lizotte, appuyé par M. Tommy Turgeon d'envoyer une demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour prélever dans le ruisseau Pearson dans la municipalité de Sainte-Irène

**31-02-2020**      **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Neilson Thériault, appuyé par Mme Sarah-Maude Dubé de lever la séance à 21 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Copie originale signée*

---

M. Jérémie Gagnon  
Maire

*Copie originale signée*

---

M<sup>me</sup> Sophie Bouchard  
Directrice générale

